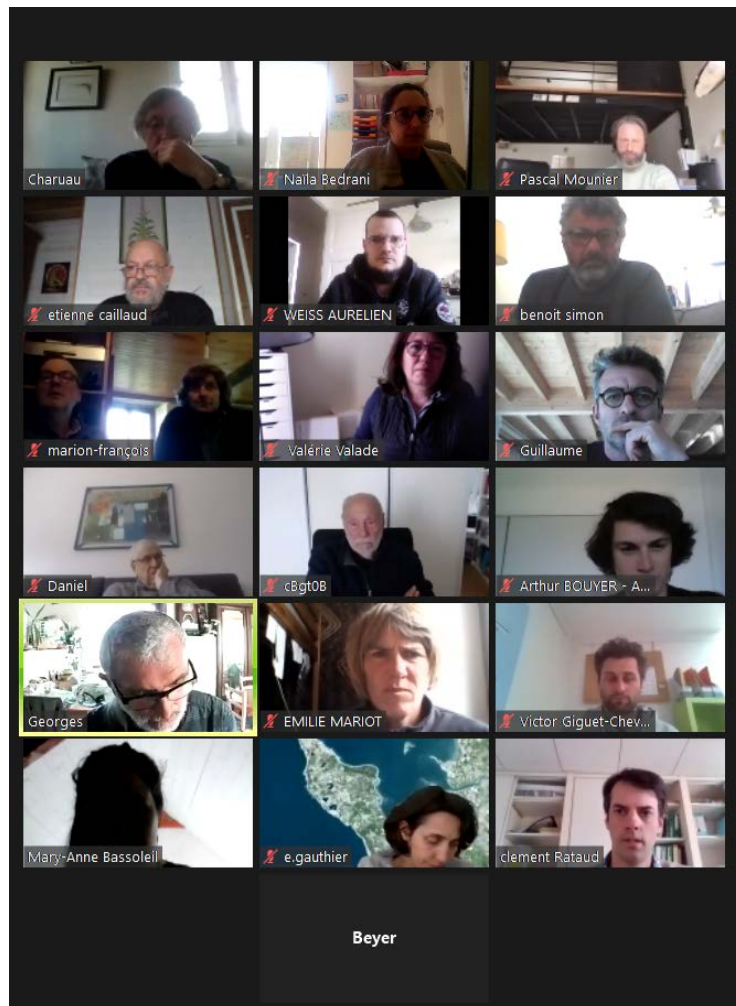


Procès-verbal

Les membres de l'association Réseau Agricole des Îles Atlantiques se sont réunis en assemblée générale le 9 mars 2021, à 14h, par visioconférence.



Georges Birault, en qualité de président du RAIA, préside l'assemblée. 19 adhérents sont présents et représentent 8 îles. Le quorum de 4 îles étant largement dépassé, l'AG peut se tenir conformément aux statuts de l'association.

1. Présentation du rapport moral

Georges Birault, président du RAIA, présente le rapport moral de l'association.

Chères adhérentes, chers adhérents, cette année aura été bien particulière avec la crise sanitaire du Covid-19. L'absence de convivialité avec laquelle nous devons composer au quotidien se traduit jusque dans notre Assemblée générale, que nous devons tenir en visioconférence.

Lors de notre Assemblée générale de l'an dernier à l'Île aux Moines, nous étions loin d'envisager cette crise qui nous a pris de court. Mais heureusement, le bureau et le Conseil d'administration ont su réagir rapidement, en s'interrogeant sur ce que le RAIA pouvait faire, comprendre ce qui était en train de se passer et ensuite comment aider les adhérents, les agriculteurs, les associations locales. En effet, il nous est apparu rapidement que la production alimentaire et donc l'agriculture seraient un rouage essentiel pour que le confinement soit supportable.

Fort heureusement pour les agriculteurs de nos îles, le confinement est intervenu en tout début de saison touristique et n'a pas trop impacté le chiffre d'affaire annuel, même si les craintes au départ étaient grandes. Cependant, cette crise a parfaitement démontré la fragilité du modèle économique des îles dépendant largement du tourisme.

Les observations réalisées pendant cette période confirment les intuitions que nous avons toutes et tous depuis des années : les activités agricoles qui ont le mieux résisté sont celles qui sont les plus autonomes, insérées dans des démarches collectives et disposant d'un accès à des équipements de transformation et de commercialisation.

Cela nous conforte dans les axes d'activités que nous avons établis l'an dernier et que nous avons essayé de mettre en œuvre au mieux cette année :

- *L'accès au foncier agricole et au bâti : politiques d'action sur le foncier, évolution de la réglementation et des pratiques d'aménagement*
- *Les installations des porteurs de projet : comment encourager les installations et leur donner de la solidité ?*
- *La diffusion des connaissances sur l'agriculture insulaire*
- *Atténuer l'impact du transport maritime sur les activités agricoles : comment faire reconnaître le handicap représenté par le transport ?*

Ces axes d'activités ont aussi alimenté le projet de recherche-action SOFIANE « SOutenir et Faciliter dans les Iles de la façade Atlantique une Agriculture Nourricière et à Externalités positives » que nous portons, et qui en est maintenant à sa troisième année d'existence.

Avec la crise, l'activité du projet a été un peu ralentie. Nous n'avons pas pu mener à bien tous les stages qui étaient prévus en 2020. Mais nous repartons du bon pied en 2021, avec pas moins de 6 stages sur des thématiques variées (enjeux agricoles dans les PLU, impact de la faune sauvage sur l'agriculture, accès à la ressource en eau, effet du Covid sur les politiques publiques agricoles locales) appuyés par le RAIA et les chercheurs du projet SOFIANE.

Au-delà de ces travaux, il nous faut préparer la 4ème année du projet, qui doit permettre de diffuser très largement l'ensemble des résultats du projet SOFIANE auprès des acteurs de terrain. Ces résultats doivent permettre de constituer des axes de réflexion et d'action pour créer des outils adaptés aux îles.

Dans les résultats, je n'oublie pas le travail de thèse de Naïla, dont les avancées contribuent largement à notre connaissance des systèmes agricoles insulaires.

Depuis trois années que le RAIA existe, le sujet de l'alimentation a rejoint celui de l'agriculture : application de la loi EGAlim, PNNS... La crise du COVID venant amplifier cette dynamique, avec la montée en puissance de la notion de sécurité alimentaire.

De ce point de vue, nous pouvons nous féliciter que pas moins que pas moins de six îles soient engagées (à des degrés variés) dans des démarches de Projet Alimentaire Territorial, dont l'objet est justement de faire le lien entre agriculture et alimentation : Oléron, Belle-Ile, Yeu, Noirmoutier, Bréhat et Ré.

La reconnaissance au niveau national des démarches engagées, ainsi que la reconnaissance du RAIA comme outil innovant d'accompagnement de ces démarches en 2020, conforte la pertinence de notre approche.

Je reconnais qu'il est parfois difficile de donner de la lisibilité à nos actions auprès des citoyens, agriculteurs, élus. En effet, notre réseau est très étendu géographiquement, et nos actions n'ont pas forcément de traduction concrètes apportant des réponses immédiates aux problèmes rencontrés par les uns et les autres.

Cependant, nous voyons la grande richesse qui ressort à chaque fois de nos échanges à distance, quel que soit le sujet abordé. Et par ailleurs, les travaux menés par le groupe SILLAGE, les transports, les filières, les réponses à trouver pour le changement climatique, la problématique des ravageurs, ces travaux ne pourraient pas être menés par chaque île de manière isolée et même si cela était le cas, ce serait une perte de temps et de moyens.

Il faut aussi rappeler l'originalité de notre association, composée de collectivités territoriales, d'entreprises agricoles, d'associations et de citoyens engagés. Sa diversité lui donne une réelle transversalité sur différents sujets, ce que nous ne trouvons pas dans les organisations agricoles classiques (Chambre d'agriculture, CIVAM, GAB, ...). C'est cette transversalité qui nous permet aussi d'échanger, de coopérer ensemble.

Maintien et développement de l'agriculture, installation, autonomie alimentaire sont bien aujourd'hui des atouts essentiels pour que les îles ne deviennent pas que des « parcs » touristiques, pour que les paysages soient ouverts et entretenus, pour que la biodiversité soit maintenue, et que cette activité soit épanouissante pour les îliens. Voilà notre cap !

Pour finir, je voudrais remercier nos deux chargées de missions qui se sont beaucoup investies dans leur travail : Naïla Bedrani qui est aussi doctorante et qui anime le groupe de travail SILLAGE, et Mary-Anne Bassoleil qui anime le RAIA et que nous avons pu recruter grâce au financement obtenu via le Programme National pour l'alimentation en 2020. Cela a permis de libérer du temps pour que Naïla se consacre davantage à sa thèse, et que nous avancions sur différents sujets.

Je voudrais aussi remercier toute l'équipe universitaire qui participe au projet SOFIANE.

Je remercie aussi nos financeurs, les régions Bretagne et Pays de Loire, la DRAAF Pays de Loire, l'ANRT et la Fondation de France.

Et pour finir, vous remercier toutes et tous, adhérent.e.s et bénévoles qui vous investissez dans le RAIA.

L'association ne saurait vivre sans vous.

Il est ensuite procédé au vote d'approbation du rapport moral par le biais d'un sondage instantané en ligne prévu à cet effet. Le rapport moral est **approuvé à l'unanimité**.

2. Présentation du rapport d'activité

Mary-Anne Bassoleil et Naïla Bedrani, salariées du RAIA, présentent le rapport d'activité en s'appuyant sur un diaporama (voir en Annexe)

Catherine Darrot, enseignante-chercheuse membre du projet de recherche SOFIANE, intervient pour apporter des compléments sur les perspectives du projet de recherche.

Questions :

Des ateliers de prospectives complémentaires sont-ils prévus en 2021 ?

7 ateliers en tout était prévus, 5 ont été réalisés. Les deux ateliers restants auraient du avoir lieu sur Oléron et Ré avant les élections municipales de 2020. L'épidémie de Covid ayant relativement bousculé les agendas, cela n'a pas été possible. Recréer la dynamique avec les nouvelles équipes intercommunales sera trop long pour permettre de réaliser les ateliers selon le calendrier prévu.

Il est ensuite procédé au vote d'approbation du rapport d'activité par le biais d'un sondage en ligne.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

3. Présentation du rapport financier de l'année écoulée

Daniel Joniot, trésorier du RAIA, présente les états comptables pour 2020.

Il avait été décidé en 2019 d'externaliser la gestion comptable de l'association, afin d'avoir plus de fluidité dans l'élaboration des différents documents à fournir aux financeurs. C'est maintenant chose faite.

Le compte de résultat à la clôture de l'exercice au 31 décembre 2020 montre un total des charges de **92650 €**, soit une augmentation de 56 % par rapport à 2019, qui s'explique principalement par le développement de la masse salariale avec l'embauche de Mary-Anne Bassoleil en tant que chargée de mission à temps partiel, et les frais afférents. A noter également la diminution des frais de déplacements (annulation des événements prévus au cours de l'année) et l'augmentation des prestations extérieures liées à la réalisation de l'exposition et du livret sur l'agriculture insulaire.

Poste de charges	2019	2020
Salaires et charge sociales (Salariées et stagiaires)	38622 €	66813 €
Services	19474 €	25548 €
Achats	495 €	289 €
Autres charges de gestion	600 €	0 €
Total	59191 €	92650 €

Les produits représentent un total de **105937 €**, en augmentation de 67 % par rapport à l'exercice 2019. Cette augmentation est principalement liée à l'apport de financement supplémentaire obtenu via le Programme National pour l'Alimentation en 2020.

Type de produits	2019	2020
Subventions d'exploitation	52233 €	95300 €
Cotisations adhérents	9244 €	8904 €
Reprise sur amortissement	0 €	1733 €
Autres produits de gestion	1865 €	0 €
Total	63342 €	105937 €

L'exercice présente un excédent de **13287 €**.

Le bilan comptable est d'un total de 67869 €.

L'actif est constitué de créances à hauteur de 45000 € (subvention Fondation de France) et de disponibilités à hauteur de 22869 €.

Le passif est constitué par les fonds propres à hauteur de 30403 €, les dettes à hauteur de 19679 € (report de charges sociales dans le cadre des mesures Covid-19), de produits constatés d'avance à hauteur de 4500 € et du résultat net 2020 de 13287 €.

Il est ensuite procédé au vote d'approbation du rapport financier par le biais d'un sondage en ligne.

Le rapport financier est approuvé avec 17 voix pour et une abstention.

4. Affectation du résultat

Le résultat est excédentaire à hauteur de 13287 €.

Il est proposé d'affecter ce résultat aux fonds propres de l'association.

Il est procédé au vote d'approbation de l'affectation de l'excédent par le biais d'un sondage en ligne.
L'affectation de l'excédent d'un montant de 13287 € aux fonds propres de l'association est approuvé par 17 voix pour et une abstention.

5. Présentation du budget prévisionnel établi pour l'année 2021

Daniel Joniot, trésorier du RAIA, présente le budget prévisionnel.

Il est précisé que :

Le résultat excédentaire de 2020 ne doit pas cacher les difficultés qui entourent l'atteinte d'un équilibre financier pour l'association :

- Raréfaction des ressources disponibles : subventions des collectivités, appels à projets très concurrentiels et avec des dossiers complexes.
- Difficulté à créer des partenariats de longue durée, les financeurs publics ou privés fonctionnant par calendrier d'un ou deux ans. Les élections régionales à venir vont entraîner un renouvellement de nos interlocuteurs-trices, la poursuite des financements n'est donc pas gagnée d'avance.
- Les délais de versement des subventions sont importants, ce qui peut entraîner des problèmes de trésorerie ponctuellement.

En 2020, les subventions d'exploitations ont représenté près de 90 % des produits de l'association. Il faut donc être attentifs à équilibrer les sources de revenus.

Pour 2021, il est donc envisagé de développer la fourniture de prestations payantes par le RAIA. La vente du livret sur les agricultures insulaires élaboré en 2020 sera également lancée. Enfin, de nouvelles adhésions sont à rechercher auprès des îles qui s'impliquent encore peu dans le RAIA.

A plus long terme, un partenariat avec les Conseils Régionaux, via l'Association des îles du Ponant pour la Bretagne est à créer et consolider (dans le cadre des contrats Etat-Région) car ces structures semblent les plus à même de financer durablement une animation agricole inter-îles.

Il est ensuite procédé au vote pour l'approbation du budget de l'association par le biais d'un sondage en ligne. **Le budget prévisionnel 2021 est approuvé avec 17 voix pour et 1 abstention.**

6. Election du Conseil d'Administration

Georges Birault, président du RAIA, souhaite apporter des précisions en ce qui concerne les activités et l'organisation à venir du Conseil d'administration et du bureau de l'association.

Le Conseil d'Administration et le bureau sont les instances qui entre deux AG appliquent les décisions de celle-ci. Cette année, le bureau s'est réuni 7 fois et le CA 4 fois, soit pour les membres du bureau une réunion par mois en moyenne dont la durée est en général de 2H à 2H30.

Le comité de thèse s'est réuni 1 fois et le comité de suivi de SOFIANE 4 fois dont une à Rennes toute la journée, le 7 octobre.

Ces réunions sont complétées par de nombreux échanges de mails.

Ces nombreuses réunions sont dues en partie à la crise du COVID, car il nous a fallu répondre à l'urgence. D'autre part le recrutement d'une nouvelle salariée nous aussi obligé à se questionner sur son rôle, les priorités.

La question du financement et l'intérêt ou non des appels à projet nous obligent à se réunir parfois dans l'urgence pour savoir ce qu'il convient de faire.

Quand on voit le rapport d'activité, on voit bien tout le travail qui a été fait, et le suivi de ce travail a surtout été fait par les membres du bureau et la charge pour le président a été importante.

Les membres du bureau n'ont pas beaucoup changé depuis le début : François Le Tron, Louis Merlin, Guillaume Février et Georges BIRAULT, assistés des deux salariées. Je suis président depuis 3 ans et il est temps de passer la main.

Tout ceci est un constat qui montre que le RAIA est une association dynamique. Ceci dit, nous sommes à un tournant où il serait dangereux pour l'association de continuer comme cela. Nous avons besoin de repenser notre fonctionnement pour une plus grande efficacité et pour que les membres du CA non membres du bureau partagent les responsabilités et le suivi des dossiers.

Pour le bureau, nous proposons des co-présidences qui permettront de se partager les différentes activités tout en s'appuyant sur des membres du CA ou d'autres membres non élus au CA mais motivés pour assurer le suivi d'un sujet en particulier :

- Économie : trésorerie, financement, budget, ...
- Suivi des salariées : paye, congés, URSSAF, maladie, confinement, ...
- Suivi des salariées : entretien annuel, formation, développement des compétences, ...
- Partenariats : Régions, AIP, représentations conventionnement, mobilisation des îles
- Vie associative : AG, Forum, rencontres agricoles, ...
- Suivi travaux opérationnels : Thèse, coordination du projet de recherche Sofiane, groupe installations, groupe SILLAGE, groupe Transport, groupe communication, groupe à créer sur les PAT, groupe Abattage, groupe à créer sur la gestion des déchets et des matières organiques, groupe foncier et moyens de production, groupe à créer sur la gestion des prédateurs de culture.

Ceci dit, il est important et vital que tous les membres du CA et du bureau aient une **vue d'ensemble** de tout ce qui se fait par des échanges par mail et en réunion. Evidemment il y a du partage d'informations lors des réunions, mais on peut également un tableau de suivi des différents axes d'activités ou une lettre bimensuelle de suivi des activités, à discuter.

Cela nécessiterait aussi une implication de toutes les îles.

Nous devons sans doute porter une attention plus grande aux îles dont les liens avec le RAIA sont plus distendus, soit parce qu'elles n'ont pas de structures, que la collectivité territoriale n'est pas adhérente ou parce que le RAIA n'est pas une priorité. Il ne s'agit pas de partir en campagne électorale, mais on sent bien que les réunions par téléphone ou visio ne sont pas suffisantes : il faut des rencontres, des échanges sur le terrain pour créer des dynamiques plus fortes.

Rappel du Conseil d'administration 2020

Nom-prénom	Structure	Fonction en 2020	Se présente à nouveau
Georges Birault	Collectif agricole de l'île d'Yeu	Président	Oui
François le Tron	GAEC de Kervilon, Bréhat	Vice-président	Oui
Louis Merlin	Saunier sur l'île de Ré	Vice-président	Oui
Clément Kouyoumdjian	GAEC de l'île d'Arz	Administrateur	Oui
Guillaume Février	CPIE de Belle-Ile en Mer	Secrétaire	Oui
Emilie Mariot	GEDAR Oléon	Administratrice	Oui
Isabelle Guelou	EARL Armor Champi à Groix	Administratrice	Non
Gilles Le Puil	Agriculteur à Yeu	Administrateur	Oui
Benoit Simon	Association MOPS	Administrateur	Oui
Daniel Joniot	Association Fert'île	Trésorier	Oui
Aurélien Weiss	Agriculteur sur l'île d'Aix	Administrateur	Non

Pascal Massicot	Communauté de communes de l'île d'Oléron	Administrateur	Non
Noël Faucher	Communauté de communes de Noirmoutier	Administrateur	Non
Flor Boccara	Porteuse de projet à Sein	Secr. adjointe	Non
Se présentent			
Valérie Valade	Commune de l'île d'Aix		
Michel Parent	Communauté de communes de l'île d'Oléron		
Jessica Tessier	Communauté de communes de Noirmoutier		
Emmanuel Maillard	Commune de l'île d'Yeu		

Il est procédé au vote pour élire le nouveau conseil d'administration par le biais d'un sondage en ligne.

Le nouveau conseil d'administration, composé de : Georges Birault, François Le Tron, Louis Merlin, Clément Kouyoumdjian, Guillaume Février, Gilles Le Puil, Emilie Mariot, Benoît Simon, Daniel Joniot, Valérie Valade, Michel Parent, Jessica Tessier, Emmanuel Maillard (13 personnes) **est élu par 18 voix pour et une abstention.**

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 17h15.

Liste des participant.e.s à l'Assemblée générale :

Présent.e.s	
François Le Tron	Maraîcher sur l'île de Bréhat, membre du GAEC de Kervilon
Michel Penel	Membre de l'association Fert'île à Bréhat
Daniel Joniot	Membre de l'association Fert'île à Bréhat
Daniel Beyer	Citoyen engagé, Groix
Guillaume Février	Directeur du CPIE de Belle-Ile-en-Mer
Victor Giguët Chevalier	Chargé de mission agriculture et alimentation, CPIE de Belle-Ile-en-Mer
Daniel Lorcy	Conseiller municipal, Commune de l'île d'Arz
Clément Rataud	Chef du service Environnement, Communauté de Communes de Noirmoutier
Georges Birault	Président du Collectif agricole de l'île d'Yeu
Arthur Bouyer	Chargé de mission agriculture pour le Comité de développement agricole de l'île d'Yeu
Michel Charreau	Conseiller municipal commune de l'île d'Yeu
Etienne Caillaud	1 ^{er} adjoint, Commune d'Ars en Ré
Valérie Valade	1 ^{ère} adjointe, Commune de l'île d'Aix
Aurélien Weiss	Maraîcher sur l'île d'Aix
Ethel Gautier	Directrice adjointe du service Développement économique, en charge de l'agriculture, Communauté de communes de l'île d'Oléron

Bastien Jouteau	Chargé de mission Foncier Agricole, Communauté de Communes de l'île d'Oléron
Emilie Mariot	Eleveuse sur l'île d'Oléron, présidente du GEDAR de l'île d'Oléron
André Fiquet	Membre du GEDAR de l'île d'Oléron
Eliane Bon	Membre du GEDAR de l'île d'Oléron
Pascal Mounier	Représentant du Fonds de dotation Perspectives
Benoît Simon	Maraîcher sur l'île d'Oléron, président de l'association MOPS
Mary-Anne Bassoleil	Salariée du RAIA
Naïla Bedrani	Salariée du RAIA et doctorante CIFRE à l'UMR ESO Rennes
Catherine Darot	Enseignante-chercheuse à Agrocampus Ouest (UMR ESO) membre du projet de recherche SOFIANE
Représenté.e.s	
Louis Merlin	Saunier sur l'île de Ré, président de l'APSIR Pouvoir remis à Daniel Joniot
Clément Kouyoumdjian	Agriculteur sur l'île d'Arz, membre du GAEC de l'île d'Arz Pouvoir remis à François Le Tron
François Léonard	Citoyen engagé, membre du Collectif Action Environnement de Ré. Pouvoir remis à Georges Birault
Marc Jérôme	Fondateur du Fonds de dotation Perspectives Pouvoir remis à Pascal Mounier
Cristi Cohen	Membre du Collectif agricole de l'île d'Yeu Pouvoir remis à Georges Birault
Excusé	
Gilles Le Puil	Agriculteur sur l'île d'Yeu